

# Mes droits en matière de santé

Ceci est la deuxième édition de la Charte australienne des droits en matière de santé (**Australian Charter of Healthcare Rights**).

Ces droits s'appliquent à tout le monde et aux services de soins où qu'ils soient dispensés en Australie.

La Charte explique ce à quoi on peut s'attendre lorsqu'on bénéficie de soins de santé, que ce soit vous ou quelqu'un dont vous vous occupez.

## Mes droits :

### Accès

- Recevoir des services et des soins qui répondent à mes besoins

### Sécurité

- Recevoir des soins sûrs et de haute qualité qui satisfont aux normes nationales
- Me faire soigner dans un environnement où je me sens en sécurité

### Respect

- Être traité comme une personne à part entière, avec dignité et respect
- Être dans un milieu où l'on reconnaît et respecte ma culture, mon identité, mes croyances et mes choix

### Partenariat

- Poser des questions et participer à des discussions franches et honnêtes
- Prendre des décisions avec mon prestataire de soins dans la mesure où je le veux et où j'en suis capable
- Inclure les personnes de mon choix dans la planification de mon traitement et dans mes décisions

### Informations

- Recevoir des informations claires concernant mon état de santé et sur les différents bienfaits et risques liés à divers examens et traitements afin de prendre une décision éclairée
- Recevoir des informations sur les services, les délais d'attente et les frais possibles
- Me faire aider, si nécessaire, pour comprendre et utiliser les informations en matière de santé
- Avoir accès à mes dossiers médicaux
- Être informé si un problème est survenu durant mon traitement, comment c'est arrivé, comment cela pourrait m'affecter et ce que l'on fait pour assurer la sécurité des soins dispensés

### Vie privée

- Être assuré du respect de ma vie privée
- Être assuré que mes renseignements personnels et médicaux sont conservés en lieu sûr et restent confidentiels

### Donner mon opinion

- Être assuré que mon opinion ou le fait de formuler une plainte n'affecte pas la manière dont on me traite
- Être assuré que mes préoccupations sont traitées de manière transparente et sans délais
- Partager mon expérience et contribuer à la qualité des soins et des services de santé

